

SOMMAIRE

Conférence internationale des ONG de l'UNESCO, décembre 2024

1. Sujet de la Conférence Internationale 2024
2. La Culture et la Préparation de *Mondiacult 2025*
3. Importance de l'Éducation / Education artistique
4. La liberté d'expression et l'égalité des genres
5. L'éthique de l'intelligence artificielle
6. La décade des Océans

1. « Renforcer les capacités d'action »

Tous les deux ans, cette Conférence Internationale, organisée par le Comité de Liaison des ONG partenaires officielles de l'Unesco, en relation avec les différents secteurs de l'Organisation, dresse le bilan des actions menées par les ONG au sein de l'Unesco, élit un nouveau Président qui sera chargé d'organiser les Forums demandés par l'Unesco, avec l'aide des ONG en partenariat officiel.

En effet, comme cela fut répété avec insistance par le Sous Directeur de l'Unesco, Mr Xing Qu, Chine, la Présidente de la Conférence Générale, son Exc. Simona Miculescu, Roumanie, le Directeur en charge des partenariats avec la société civile, Mr Julien Pellaux, ainsi que les différents Directeurs des Secteurs, « *l'Unesco est l'agence intellectuelle de l'ONU, son laboratoire d'idées* ». **Non** une instance juridique (comme un Parlement national ou européen) apte à voter des lois applicables dans le monde entier.

« Les réflexions menées par les ONG au sein de l'Unesco sont destinées à apporter des solutions aux grands défis de l'époque, afin de sauvegarder la Paix entre les nations, et construire des sociétés plus justes, plus égalitaires, et plus inclusives.

Les ONG, en tant que trait d'union entre les gouvernements et les peuples, au delà des polarisations politiques, sont un moteur essentiel de l'Unesco et agissent sur tous les continents. Dotées d'un pouvoir de transformation de par leurs actions sur le terrain, elles trouvent des solutions nouvelles à proposer afin d'aider l'Unesco dans le travail normatif qui lui est dévolu au sein de l'ONU.

Les ONG en partenariat officiel avec l'Unesco constituent une force puissante pour répondre aux défis du changement de civilisation que nous vivons actuellement, leur rôle, en tant que partenaires officielles, étant de préparer ce basculement de paradigmes dû, en partie, à l'émergence de l'IA et les problèmes éthiques qu'elle entraîne, le changement climatique, la pollution des Océans, l'inégalité toujours existante entre H/F, l'absence de liberté d'expression, et la manipulation des informations « .

Le rôle des ONG - et leur travail au sein de l'Organisation - tel que présenté par le Département des Partenariats avec la Société Civile, - consiste donc à apporter à l'Unesco des idées novatrices dans chaque domaine de compétence, aptes à formuler des RECOMMANDATIONS (*et non des Lois*) qui sont examinées par le Conseil Exécutif avant d'être soumises et votées par la Conférence Générale.

Ce travail constitue une *obligation de Partenariat* avec l'Unesco , base du renouvellement des partenariats officiels.

Ces Recommandations, ensuite, sont délivrées aux Délégations des Etats Membres en *les incitant à les faire voter par leurs Parlements respectifs.*

En tant qu'institution, l'Unesco ne peut intervenir à la place des parties prenantes : les gouvernements nationaux, (les Etats Membres) qui, *seuls*, décident de les mettre ou non en application sur le plan juridique .(Il en va de même de la délivrance des visas pour les artistes ; ce sont les gouvernements qui, *seuls*, décident de leur obtention, et non une organisation internationale – qui n'est pas une juridiction – comme l'Unesco. D'où l'importance, pour les CNs de l'AIAP, de tenir informée leur Délégation auprès de l'Unesco au courant de leurs activités en faveur des ODD.)

Cette Conférence a été présentée comme un ' moment clef ' réunissant le réseau d'ONGs en partenariat officiel qui maintiennent une présence mondiale à travers leurs membres, et couvrent l'ensemble du mandat de l'Unesco.

La coopération de l'Unesco avec l'Union Européenne, en tous domaines, a également été soulignée comme très importante .

Sous le thème « Renforcer les capacités d'action », la Conférence s'est concentrée sur la consolidation des capacités de plaidoyer et de construction des partenariats des ONGs.

2. Préparation de Mondiacult

Cette conférence internationale, qui réunira nombre de Ministres de la Culture, ainsi que des personnalités de la société civile, se réunira à Barcelone, Espagne, du 29 Septembre au 1er Octobre 2025, et s'appuiera sur les résultats de Mondiacult 2022 qui s'est tenu à Mexico.

« Y sera défini l'agenda mondial de la Culture », a déclaré la Directrice Générale. « En tant que plateforme majeure de plaidoyer, Mondiacult 2025 vise à renforcer les droits culturels, et à établir un consensus pour inscrire la Culture comme objectif autonome dans la prochaine stratégie de développement des Nations Unies « .

En effet, dans les textes internationaux, la Culture et les Arts ne figurent pas encore comme Objectif de Développement Durable(ODD).

A l'Unesco, l'introduction des Arts comme faisant partie de la Culture est toute récente et découle du travail du Comité de Liaison et des ONG concernées.

1°/ Il a été rappelé par le Sous Directeur Général de la Culture, Mr Ernesto Ottone, Chili, que « la Culture ne résidait pas seulement dans sa préservation, dans la condition des artistes, ou dans un produit de consommation, mais constituait un impact multidimensionnel. »

2°/ Le questionnaire sur la Condition de l'Artiste a reçu plus de 11 000 réponses, en provenance de toutes les régions du monde.

Les résultats de cette enquête ont été présentés brièvement en avant première, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport après analyse et rédaction par des experts qui travaillent pour l'Unesco, et ont charge de le préparer pour Mondiacult 2025.

Les grandes lignes résultant de l'analyse du questionnaire sont :

- . les priorités en général
- . les priorités relatives aux technologies digitales
- . l'IA

- . la protection des œuvres
- . la participation à l'éducation culturelle et artistique
- . les emplois culturels

3°/ Compte tenu de « *l'énorme différence obtenue dans les réponses* », a souligné Mr Ottone, l'Unesco a déjà privilégié une présentation des résultats en fonction des priorités quant aux centres d'intérêt par région : l'Europe occidentale et orientale, à laquelle ont été annexés les USA et le Canada, et le reste du monde, c'est à dire les quatre régions restantes.

En effet, il apparaît clairement que les priorités des artistes sont inversement proportionnelles en fonction de la localisation géographique et du PIB (produit intérieur brut) de la région et du pays concerné .

« La répartition des besoins ne sont pas du tout les mêmes même si les besoins posés restent les mêmes. » (Dixit)

Ce document, en dépit des demandes réitérées du secrétariat reste confidentiel, mais il sera présenté à l'ensemble des Ministres de la Culture qui se rendront à Mondiacult et sera mis en ligne par l'Unesco avant la réunion.

4°/ Il sera demandé par la Directrice Générale à ce que le texte officiel qui résultera de la concertation Mondiacult 2025 soit intégré dans les textes de l'ONU, la Culture (et les Arts plus récemment), ayant été reconnue par l'Unesco comme facteur de développement durable, et faisant partie des objectifs de développement durable (ODD) au delà de 2030.

« En effet, la culture est une possibilité donnée aux communautés de développer leurs propres valeurs, ainsi qu'un outil de développement à la fois personnel comme économique. Quant au patrimoine, il couvre un large éventail de fonctions, depuis les industries créatives tout en passant par d'autres secteurs d'inclusion sociale. » (E .Ottone)

[3. Importance de l'Education / Education artistique](#)

1°/ La sous Directrice pour l'Education, Mme Giannini, Italie, a rappelé les grands principes qui définissent cette nouvelle vision de la société et renvoie au texte sur la *Recommendation on Education for Peace, Human Rights, and sustainable development. 2024* :

[Recommendation on Education for Peace, Human Rights and Sustainable Development: an explainer - UNESCO Bibliothèque Numérique](#)

Mme Giannini a insisté sur le fait que ce texte était à considérer comme un instrument *vivant*, et non comme un traité 'abstrait' de l'ONU.

Il présente quatre aspects d'une même approche, l'une des plus importante étant de s'attaquer aux causes de la violence : héritage de la violence et discours de haine.

2°/ En ce qui concerne l'éducation artistique, suite à la Conférence tenue à Abu Dhabi en 2024, cf la publication :

[UNESCO Member States adopt global framework to strengthen Culture and Arts education | UNESCO](#)

3°/ Enfin, la Sous Directrice a insisté sur l'importance de ' l'Education verte' , fortement encouragée par l'Unesco.

4. Liberté d'expression et Egalité des genres

Trente ans après la Conférence de Pékin, tenue en 1995, qui proclamait que « *le droit des femmes (est) défini comme un droit humain* », les violences physiques et le cyber harcèlement à l'encontre des femmes ne cesse de s'amplifier.

Une régulation de l'espace numérique, qui a commencé en Europe, s'impose donc à échelle mondiale.

Les derniers documents de l'Unesco sur le sujet se trouvent sous les liens suivants :

Your opinion doesn't matter anyway :

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387483#:~:text=%E2%80%9CYour%20opinion%20doesn%E2%80%99t%20matter%2C%20anyway%E2%80%9D%20is%20the%20response,are%20supposed%20to%20prev>

UNESCO in action for gender equality :

[UNESCO in action for gender equality: 2022-2023 - UNESCO Bibliothèque Numérique](#)

Voir plus particulièrement pages 57 – 65

5. Ethique de l'intelligence artificielle

En ce domaine, l'objectif de l'Unesco est :

- de mieux coordonner les actions au niveau international via une plateforme qui n'est pas encore en place à échelle internationale
- de soutenir financièrement et politiquement les ONG spécialisées dans les cyber violences
- d'impliquer les femmes dans le développement de l'IA, les algorithmes étant créés par des hommes
- de travailler sur les enracinements culturels et religieux des sociétés patriarcales

6. Décade des Océans 2021-2030

Du 9 au 13 Juin 2024 se tiendra à Monaco et à Nice , France, la Conférence des Nations Unies, UNOC 2024, sur les Océans.

Le 8 Juin, sera célébrée la Journée Mondiale des Océans

<https://unocnice2025>

Les enjeux de cette Conférence internationale sont expliqués sous le lien :

<https://www.nausica.fr/fr/le-mag-ocean/les-enjeux-de-unoc-3-la-conference-des-nations-unies-sur-locean-2025>

Des solutions proposées par l'Unesco sont rassemblées et seront soumises au G20 sous le titre : [Unchartered waters: an exploration for gender equality and the ocean - UNESCO Bibliothèque Numérique](#)

De quoi, peut être, inspirer des artistes visuels qui souhaitent travailler ou faire travailler des groupes sur ce thème ?

MP

